

Le REER questions et réponses

PLUS ON S'APPROCHE du 29 février 2012, date limite de cotisation au REER pour l'année d'imposition 2011, plus les épargnants ont des questions liées à ce produit financier. Voici les plus fréquentes avec les réponses de nos experts en la matière.

Q. : Quelle est la cotisation maximale à un REER pour l'année d'imposition 2011 ?

R. : La cotisation maximale à un REER s'élève à 18 % des revenus admissibles gagnés au cours de l'année 2010. Le montant est cependant limité à 22 450 \$ pour 2011, ce qui ramène à 124 722 \$ le revenu brut de 2010 nécessaire pour cotiser au maximum dans un REER.

Le montant exact auquel vous avez droit est inscrit sur l'avis de cotisation expédié par l'Agence du revenu du Canada à la suite de la production de chaque déclaration annuelle de revenus. Ce montant inclut, le cas échéant, les droits de cotisation inutilisés au cours des années antérieures.

Chaque année, le plafond de cotisation est revu à la hausse. Ainsi, la cotisation maximale pour l'année d'imposition 2012 sera de 22 970 \$ et atteindra 23 820 \$ en 2013.

Q. : Pourquoi est-il important de cotiser au REER le plus tôt possible dans la vie ?

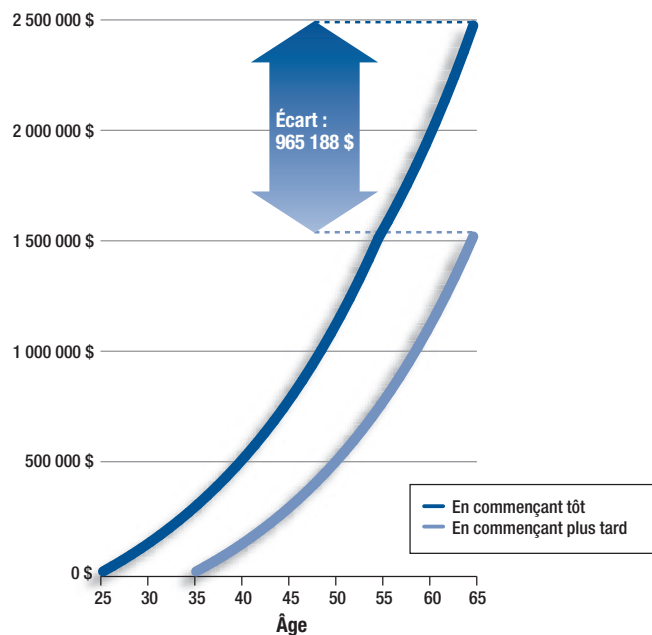
R. : La raison en est simple : plus on souscrit un REER tôt dans la vie, plus la période de capitalisation des revenus à l'abri de l'impôt est longue, et plus on accumule d'argent. À contributions égales, l'écart entre la valeur du REER d'une personne qui commence à cotiser à 25 ans et celle qui s'y met à 35 ans peut se traduire par des centaines de milliers de dollars (figure 1).

Q. : Pourquoi est-il intéressant de cotiser fréquemment dans l'année plutôt que de verser le montant maximal en fin d'année ?

R. : En plus du gain de quelques dizaines de milliers de dollars que l'on peut obtenir grâce à la capitalisation des intérêts, le vrai avantage des cotisations mensuelles réside dans la possibilité de répartir sa contribution tout au long de l'année et d'investir dans les marchés financiers en tenant compte des différents

Figure 1

Valeur du REER selon l'âge au début des cotisations



En commençant tôt

- ⊗ Début des cotisations à 25 ans
- ⊗ Durée de contribution : 30 ans (donc arrêt des cotisations à 55 ans)
- ⊗ Rendement capitalisé annuellement : 5 %
- ⊗ Cotisation annuelle : 22 000 \$
- ⊗ Total des cotisations : 660 000 \$
- ⊗ Valeur du REER à 65 ans : 2 499 925 \$

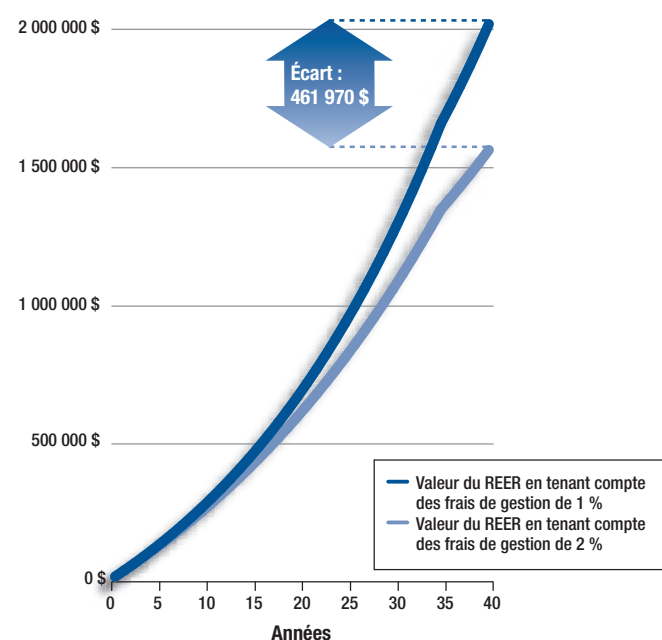
En commençant plus tard

- ⊗ Début des cotisations à 35 ans
- ⊗ Durée de contribution : 30 ans (donc arrêt des cotisations à 65 ans)
- ⊗ Rendement capitalisé annuellement : 5 %
- ⊗ Cotisation annuelle : 22 000 \$
- ⊗ Total des cotisations : 660 000 \$
- ⊗ Valeur du REER à 65 ans : 1 534 737 \$

cycles (à la hausse ou à la baisse). Ainsi, l'investisseur peut profiter de toutes les tendances des marchés. Le

Figure 2

Valeur du REER selon les frais de gestion



Valeur du REER en tenant compte des frais de gestion de 1 %

- Début des cotisations à 25 ans et fin à 60 ans
- Durée de contribution : 35 ans
- Cotisation annuelle : 22 000 \$
- Total des cotisations : 770 000 \$
- Rendement capitalisé annuellement : 5 %
- Valeur du REER à 65 ans : 2 050 258 \$

Valeur du REER en tenant compte des frais de gestion de 2 %

- Début des cotisations à 25 ans et fin à 60 ans
- Durée de contribution : 35 ans
- Cotisation annuelle : 22 000 \$
- Total des cotisations : 770 000 \$
- Rendement capitalisé annuellement : 5 %
- Valeur du REER à 65 ans : 1 588 288 \$

coût moyen de ses investissements s'avère généralement plus bas. D'ailleurs, l'option des cotisations périodiques ne comporte pas de frais et offre plusieurs possibilités, en plus de faciliter la discipline d'investissement.

Q. : Quelle est l'influence des frais de gestion sur la valeur d'un REER ?

R. : Peu d'investisseurs se rendent compte de l'ampleur des honoraires de gestion payés et de leur effet à long terme sur leur portefeuille. Une différence aussi

minime que 1 % entre des frais de gestion de deux fonds communs de placement similaires produisant des rendements comparables se chiffrera en centaines de milliers de dollars (figure 2). La valeur finale du REER s'en trouvera donc réduite.

Q. : Comment évaluer le montant dont j'aurai besoin à la retraite ?

R. : Il est généralement reconnu que lors de la retraite, vous aurez besoin de 70 % de votre revenu afin de vous assurer une retraite confortable. Ce pourcentage « passe-partout » ne tient cependant pas compte de quelques facteurs importants : le niveau de vie visé, l'augmentation de l'espérance de vie, la situation familiale, l'état de santé, la fluctuation des marchés financiers et l'inflation, pour ne nommer que ceux-là. Il est évident que tout le monde n'a pas forcément les mêmes besoins, ni les mêmes projets pour la retraite. Contrairement à ce que l'on peut penser, les personnes disposant de bons revenus diminuent rarement leurs dépenses de façon considérable à la retraite. Vous aurez certainement remboursé votre prêt hypothécaire et les enfants auront fini leurs études, mais vous voyagerez probablement plus souvent et plus longtemps, garderez votre inscription au club de golf, ferez plus de sorties et devrez peut-être même payer des frais de santé plus importants.

Tout cela pour dire que la planification de la retraite ne s'improvise pas. Pour bien évaluer le capital dont vous aurez besoin, l'aide d'un planificateur financier s'avère souvent précieuse. En plus de déterminer avec vous le capital dont vous aurez besoin afin de disposer d'un revenu adapté à un style de vie désiré, il pourra vous guider dans l'élaboration d'un plan de retraite. Ce dernier inclut plusieurs aspects : le montant à épargner chaque année, la fiscalité, les aspects légaux, les assurances, etc.

BREF, UNE BONNE planification personnalisée constitue le meilleur moyen de vous assurer que vous êtes dans la bonne voie pour atteindre vos objectifs de retraite. 📖

Pour toute information de nature économique et financière, n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller de notre équipe. Nous sommes à votre service.

Montréal : 514 868-2081 et 1 888 542-8597
Québec : 418 657-5777 et 1 877 323-5777